



Déposé le 4-06-2013

No. : CSSS-032

ENVOI : ministre@finances.g

Secrétaire VR

Le 3 juin 2013

Monsieur Nicolas Marceau
Ministre des Finances et de l'Économie
Ministère des Finances et de l'Économie
12, rue Saint-Louis, 1^{er} étage
Québec, Québec G1R 5L3

Objet : CSSS - Boissons alcooliques dans les aires de jeux des casinos du Québec

Monsieur le Ministre,

ATR associées du Québec, le regroupement des associations touristiques régionales (ATR) du Québec, a été interpellé par la Commission de la Santé et des Services sociaux relativement au projet de règles abrogeant la disposition qui prohibe la vente, le service et la consommation de boissons alcooliques à l'intérieur des aires de jeux des casinos du Québec.

D'un point de vue touristique, la volonté du gouvernement d'aller de l'avant avec un tel changement est souhaitable afin d'assurer la compétitivité des casinos du Québec, les seules maisons de jeux en Amérique du Nord dans lesquelles il n'est pas possible de consommer de l'alcool sur les aires de jeux. La nouvelle réglementation permettrait donc aux casinos du Québec de mieux répondre aux attentes des clientèles touristiques.

Présents dans quatre régions touristiques du Québec (Montréal, Outaouais, Laurentides et Charlevoix), les casinos sont des éléments importants de l'économie touristique québécoise. En effet, ils contribuent à attirer ou à enrichir le séjour des visiteurs d'ici et d'ailleurs et permettent aux commerces, restaurants et établissements d'hébergement de leur région de bénéficier des retombées de leur présence sur le territoire. Il est donc essentiel que les casinos du Québec puissent rivaliser avec leurs concurrents afin de maintenir leur apport à l'industrie touristique, une industrie qui regroupe près de 30 000 entreprises et qui génère 400 000 emplois directs et indirects dans toutes les régions du Québec.

ATR associées du Québec souhaite donc que le gouvernement du Québec aille de l'avant et autorise ce changement de réglementation.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

François-G. Chevrier
Président-directeur général